



BULLETIN D'ADHÉSION

> ÉCOLE > COLLÈGE > LYCÉE

DES PARENTS AU SERVICE D'AUTRES PARENTS

Pourquoi adhérer ?

- > **Dans les écoles, les collèges et les lycées:** conseils d'école, conseils d'administration, conseils de classe, conseils de discipline...
 - > **Dans les commissions municipales:** projet éducatif de territoire, commission restauration...
 - > **Dans les commissions départementales:** appel, affectations, bourses, transports...
 - > **Dans la formation des parents d'élèves, délégués et élus...** [préfet, recteur, directeur académique, élus...]
 - > **Dans toutes les activités locales** des conseils de parents d'élèves [bourses aux livres, aux fournitures...]
- NOTRE PRIORITÉ
LES ENFANTS D'ABORD !**

Prenez contact avec la FCPE locale ▶

FCPE Conseil Local de Houilles

Bulletin à retourner à : Trésorière FCPE Conseil de Houilles
Marie Caudal
22 rue Desaix - Bâtiment A
78800 Houilles

Règlement par chèque à l'ordre de : FCPE Conseil Local de Houilles

Retrouvez nous au forum des associations le :

Samedi 03 septembre 2016 toute la journée, parc Charles de Gaulle

Et nous vous attendons à la réunion de rentrée FCPE :

Vendredi 16 septembre 2016 à 20H30, Salle Marceau

UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DE TOUS LES PARENTS

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques
108-110, avenue Ledru-Rollin - 75544 Paris cedex 11
tél : 01 43 57 16 16 - site internet : www.fcpe.asso.fr - email : fcpe@fcpe.asso.fr

La FCPE est
une association
loi 1901 reconnue
d'utilité publique

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉSION⁽¹⁾

PUIS L'IMPRIMER, LE SIGNER ET LE REMETTRE OU L'ADRESSER, ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT AU TRÉSORIER DU CONSEIL LOCAL

CONSEIL LOCAL FCPE DE : HOUILLES

Année 2016-2017

LES PARENTS

Adhésion individuelle NOM DU 1^{er} ADHÉRENT

PRÉNOM

Adhésion familiale NOM DU 2^e ADHÉRENT

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TEL. TEL. PORTABLE

E-MAIL

LES ENFANTS

NOM ET PRÉNOM	NÉ(E) LE	COMMUNE DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE	NOM DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE	CLASSE

► JE REJOINS LA FCPE (une adhésion par famille)

Adhésion annuelle individuelle ou familiale incluant, sauf pour la Primo Adhésion, la part locale et La Revue des Parents (3,35 € par an⁽²⁾) :

- Primo Adhésion** (première adhésion à la FCPE)
- Adhésion revenus modestes**
- Adhésion normale**
- Adhésion de soutien**

Montants à reporter ci-dessous

6,00 €	<input type="text"/>
17,00 €	<input type="text"/>
27,00 €	<input type="text"/>
37,00 €	<input type="text"/>
5,00 €	<input type="text"/>

► JE PAYE MA PART LOCALE car j'ai déjà cotisé au conseil local de

- Je fais un don au conseil local

TOTAL À RÉGLER

Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces.

DATE ET SIGNATURE :

(2) Déduire 3,35 € si adhésion seule.

Tout montant supérieur sera considéré comme don.

► VOUS SOUHAITEZ

- Un reçu "don aux œuvres" permettant une déduction d'impôt égale à 66 % de la somme versée (hors abonnement), dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (au nom du 1^{er} adhérent).
- Recevoir la newsletter de la FCPE.
- Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves.
- Être candidat(e) au conseil d'école maternelle-élémentaire de :
Nom de l'établissement : _____
- Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée, LP).
Nom de l'établissement : _____
- Être délégué(e) au conseil de classe, précisez : _____

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.

